PV CODIR CDTT 92

Procès Verbal du CODIR du 10 Décembre 2018

Présents : Laurent Carmarans, Pascal Courcol, Jean-Paul Demelle, Éric Desusclade, Sylvain Grégoire, Stéphane Hayez, Christine Patte, Didier Rousseau, Michel Thiéry, Sylvie Thivet

Excusés : André Bintz, , Corinne COME, Hugues Leconte, Denis Lavalette, Laurence Petit-Jean

Invités : Natacha Kwiatek , (Ludovic Jaumotte, Lydie Piétu, Stéphane Piétu excusés)

Démarrage effectif du CODIR à 19h40

Approbation du PV du dernier CODIR

PV adopté à la majorité, Didier ROUSSEAU s'étant abstenu car absent lors du dernier CODIR

Informations Générales:

- Lors de la réunion de bureau du 14/11, la modification d'organigramme a été actée
- Une demande de soutien financier émise par Fabien LAMIRAULT (joueur Handicapé physique) a donné lieu à une proposition d'octroi de 200 € pour la saison en cours. Aucune réponse de sa part à cette proposition. Pour la saison 2019-2020, l'aide du CDTT est subordonnée à la fourniture d'un plan des actions auquel ce joueur se propose de participer.
- Depuis la date de la dernière réunion de bureau, Laura PFEFFER a adressé au CDTT une demande similaire comme chaque année. Dossier restant à examiner.
- Jean-François PREUX a adressé à la Présidente un mail lui faisant part de son inquiétude quant à l'avenir des petits clubs qui voient leurs effectifs diminuer d'année en année. Michel THIERY s'est proposé pour mener une enquête et voir si le Comité peut apporter son aide pour résoudre certaines difficultés rencontrées par ces clubs (voir paragraphe suivant)
- Réunion des Présidents en Février 2019 : La ligue souhaiterait une nouvelle intervention de Marc-Angelo SOUMAH sur les risques de radicalisation mais Sylvie a d'ores et déjà proposé une intervention de l'association SOS Homophobie. A suivre.

Enquête clubs en difficulté :

- Michel THIERY a commencé son analyse d'identification des clubs en perte de vitesse selon plusieurs critères: perte d'adhérents (tradi, promo, total) d'une part, diminution de participation aux compétitions (nombre d'équipes engagées, tournois représentatifs vétérans, jeunes, féminines) et diminution de participation aux actions départementales (CPS, regroupements féminins), d'autre part. Et cela sur les 3 saisons terminées de 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

  5 clubs sont identifiés comme en décroissance sur ces deux facteurs d'appréciation: Bois-Colombes, Bourg-la-reine, Puteaux, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne. Le club de Clichy dont le dynamisme est de notoriété publique sera intégré à cette liste. Les dirigeants de ces 6 clubs seront rencontrés par Michel THIERY au cours d'un entretien en décembre mais surtout en janvier.

Tour des commissions:

- **Arbitrage**: en l'absence de Hugues, qui n'a pas honoré sa promesse du dernier CODIR de diffuser les documents dont il a la charge (notamment la liste des arbitres recyclés et la grille

tarifaire) et dont Robert MEBARKI s'est plaint de l'absence de réponse à ses mails, Sylvie s'est inquiétée auprès de Stéphane et Sylvain de l'absence d'un spideur pour le Tournoi féminin du 13 janvier prochain. Une solution devrait pouvoir être trouvée.

- **Communication**: Certains correspondants de clubs s'adressent encore directement à Sylvie pour la diffusion de certaines communications alors que l'adresse dédiée existe. Un rappel à faire sur ce point (déjà noté lors du CODIR précédent)

- **Évolutions des pratiques**: Le tournoi Ultimate se déroulera les 9 et 10 juin 2019. Avant ce CODIR, une réunion à laquelle devait participer Denis, malheureusement souffrant, a dressé une liste de questions à soumettre à sa réflexion et notamment, les gammes de classements pour le samedi et le dimanche.

- **Finances**: Christine et Laurent ont travaillé avant ce CODIR sur le suivi financier. Pour la réunion des Présidents, un document de synthèse sera établi. La question posée par Laurent PRUVOST lors de la dernière AG et qui devait être fournie par Laurent ne l'a pas encore été pour cause de difficultés à le joindre.

- **Jeunes et Technique**: Natacha dresse un bilan positif des actions entreprises à ce jour (un franc succès au CPS tant en nombre qu'en motivation, 3 journées d'entrainement bien pourvues, 80 participants au Detect'Ping, un record) ou à venir (Internationaux du Gand Est les 22 et 23 décembre prochains avec 11 sélectionnés pour le 92 répartis sur beaucoup de clubs, tournoi interdépartemental Poussin(e)s et benjamin(e)s le 10 février, action handicap le 24 mars (handicapés moteurs) suite à contact avec le CESAD de Bagneux).

- **Organisations**: Mise en place progressive par Éric des fiches par manifestation (matériel, salle, récompenses). La CNV sera finalement jouée à Fontenay, Issy-les-Moulineaux s'étant finalement désisté.

- **Sportive**: Statu quo quant à la réactivité des correspondants

  - Championnat par équipes: une réunion pour la phase 2 se tiendra le 28/12. mail d'information à faire aux clubs pour l'annoncer.
  - Vétérans: RAS

- **Statuts et règlements**: A jour. Une réunion a eu lieu pour l'évolution du règlement du Critérium des HDS (les 16 et 17 février 2019) et Stéphane a proposé quelques «adaptations» qui ont reçu l'accord des participants (remplacements sur place, surclassements, abaque d'attribution de points, notamment)

Points divers

- Adoption de l'écriture inclusive ?
- Challenge du Comité: Stéphane y réfléchit
- Réforme du JA saison 2018-2019: au final et grâce en partie à la lettre de protestation du CDTT92, la réforme ne sera mise en place que la saison prochaine.

Fin du CODIR à 21h30

A Châtenay, le 12/12/2018

La Présidente
Sylvie Thivet

Le Secrétaire Général
Michel Thiéry